



Comité des statuts et règlements

Le mardi 13 juin 2023

De 15 h à 17 h

Réunion par MS Teams

PROCÈS-VERBAL

Présences : C. Lonmo (présidente du Comité), C. Awada (président), J. Lafontaine, K. Mansfield, A. Trau, A. Picotte, S. Crawford (vice-président EC/BdP/BDPB)

Membres du personnel : J. George (avocate générale et directrice des politiques), K. Khouri (avocat), E. Woods, S. Cousineau

Invité : P. Engelmann

Absences: J. Ouellette (directeur général)

1. Ouverture de la séance/présentations à tour de rôle

C. Lonmo, la présidente du Comité, déclare la séance ouverte à 15 h.

**C. Lonmo lit à voix haute la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement. J. George est désigné comme personne-ressource anti-harcèlement pour la durée de la séance, et toute préoccupation doit lui être envoyée par courriel.*

2. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour proposé :

- Déclaration de principes sur le harcèlement
- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente du 18 avril 2023
- Conférencier invité : Peter Engelmann (Révision du processus)
- Tour de table

J. Lafontaine propose d'adopter l'ordre du jour; S. Crawford appuie la proposition. Ordre du jour approuvé à l'unanimité.

3. Examen et approbation du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2023

C. Awada propose d'adopter le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2023; J. Lafontaine appuie la proposition.



Pour = 4 Contre = 0 Abstention = 2 **Adoptée**

A. Picotte se joint à la réunion.

4. Conférencier invité : Peter Engelmann (Révision du processus)

Discussion tenue par P. Engelmann concernant les points suivants :

- Évolution/croissance de l'ACEP
- Constitution et règlements
- Composition CEN/Analyse comparative
- Comment définir une section locale
- Représentation appropriée
- Processus disciplinaire à revoir

C. Awada quitte la réunion.

5. Tour de table

- A Trau a lancé une conversation concernant la composition du vote du CEN.
- Les membres partagent leurs opinions sur le sujet

Mesure de suivi: C. Lonmo lancera un appel à contribution, venant du CEN, sur tout domaine particulièrement préoccupant qu'ils aimeraient voir analysé par Peter Engelmann.

C. Lonmo propose de lever la séance.

La réunion du Comité des statuts et règlements est levée vers 16 h 40 (HAE).

Le procès-verbal ci-dessus est accepté comme une représentation fidèle de la réunion du Comité des statuts et règlements tenue le 13 juin 2023.